

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

COMMUNIQUE N° 0240/E/C/MINHDU/2026 DU 25 AOUT 2026 PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF A AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0107/ASMI/MINHDU/2026 DU 10 AOUT 2026 EN VUE DE LA PREQUALIFICATION DES BETS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'IMMEUBLE GD SUR LE SITE DES LOGEMENTS SOCIAUX A DOUALA-MBANGA BAKOKO (EN PROCEDURE D'URGENCE).

1. Objet de l'Additif à l'ASMI :

Le présent additif a pour objet la modification du point V (Dépôt des Dossiers), de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI).

A cet égard :

- Au point V : Dépôt des offres

- Au lieu de :

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies **accompagnés des copies scannés sur deux clés USB marqués** comme tels, sous pli fermé et scellé à la **Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard le 24 AOUT 2026 à 14 heures, heure locale.**

- Lire plutôt :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être **transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS** au plus tard le **28 AOUT 2026** à [14 heures, heure locale]. **Deux (02) copies de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devront être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »**, dans les délais impartis à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02).

1. Les dispositions de l'Appel à Manifestation non modifiées par le présent Additif demeurent inchangées.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Autres

Yaoundé le 25 AOUT 2026

LE MINISTRE

